



L'AFFÛT

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne

EDITO

Deux ans d'hibernation...

Deux ans que le GMA n'avait pas rédigé de numéro de son bulletin de liaison !! « L'affût » fonctionnait certes sur la base d'un « irrégulomadaire », qui paraissait lorsqu'il était prêt (toutes proportions gardées, ça ne vous rappelle rien ?), mais là il faut reconnaître notre manque d'informations vis-à-vis de nos lecteurs et de nos correspondants. Aucune excuse, même pas le travail sous lequel croulent nos différents rédacteurs, on ne va pas se plaindre d'en avoir, en plein marasme économique !

Et pourtant, l'actualité mammalogique régionale ne manque pas d'informations nouvelles : le loup identifié en 2009 dans le Cantal est semble-t-il reparti vers d'autres contrées extra Auvergnates, la loutre poursuit sa reconquête naturelle de nos cours d'eau, le chat forestier et la genette confirment leur expansion, voilà des espèces qui arpentent tranquillement un pays lorsqu'on les laisse en paix ! L'année 2010 a par ailleurs été plutôt bonne pour les mammifères en Auvergne, nettement plus qu'au niveau national. En effet, la France n'a pas profité de l'Année Internationale de la Biodiversité pour réintroduire quelques ours supplémentaires dans les Pyrénées, ou protéger légalement le campagnol amphibie, sans parler de supprimer le putois de la liste des espèces dites « nuisibles », pour ne prendre que quelques exemples symboliques, alors qu'il y a tant à faire. Encore une occasion manquée d'atteindre les engagements de conservation de la faune et des habitats.

En revanche, l'Auvergne a poursuivi les travaux de diagnostic, d'engagements et d'actions en faveur de l'étude et de la conservation des mammifères sauvages, par les parcs naturels régionaux Livradois-Forez et des Volcans d'Auvergne, les Réserves, la DREAL, les Conseils Généraux ou encore les Conservatoires d'Espaces Naturels, une dynamique locale efficace et complémentaire !

A nous d'assurer le lien, la poursuite et le développement de ces activités en faveur de nos chères bêtes à poils. De grands projets s'annoncent !

SOMMAIRE du n°12 - Juin 2011

Compte-rendu de l'AG 2011 du GMA

Le projet d'Atlas des mammifères d'Auvergne

L'animal mort, source de vie ?

Etude du Blaireau dans les Combrailles

Encore des destructions de Blaireaux

Le point « campagnol amphibie »

Le campagnol terrestre, entre prédation et empoisonnement

La biodiversité du Parc Livradois-Forez

Tableau chasse 2010 « ongulés sauvages »

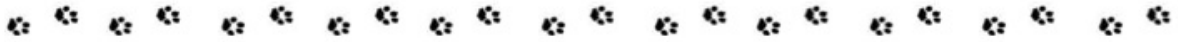
Le piégeage des « nuisibles » en Auvergne

Les petits carnivores d'Auvergne : le raton laveur



© C. Lemarchand

**Assemblée générale du Groupe Mammalogique d'Auvergne
– 5 février 2011 – Agonges (03)**



Présents : Laure, Romary et Pierre Courtois – Fabrice Landré – Sabine Boursange – Damien Pagès – Valérie Sautour – Laurent Lathuillière – Magali Bicharel – Charles Lemarchand (secrétaire de séance)

Excusés : Conseil général du Puy-de-Dôme – Conseil Régional d'Auvergne – Parc naturel régional du Livradois-Forez – Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne – C. Bouchardy – P. Rigaux

Rapport Moral (Charles Lemarchand)

2010 est une année de transition pour le GMA, qui a vu son activité se réduire par rapport aux autres années, essentiellement en raison du manque de temps à consacrer au bénévolat par les membres actifs. Parmi les exceptions, le travail de Pierre Rigaux et des stagiaires du GMA sur le campagnol amphibie s'est poursuivi, complété par une étude sur le blaireau dans les Combrailles, là encore assurée par Pierre et l'équipe des stagiaires du GMA. Concernant le campagnol amphibie, de nouvelles connaissances ont été acquises au niveau régional et national, comme en témoignent les actualisations régulières de la carte de France de répartition de l'espèce sur le site de la SFPEM. Les rapports d'activités correspondant seront disponibles sur le site de l'association, et un bilan national complet sera disponible fin 2011. Toujours concernant le campagnol amphibie, deux articles de présentation et de vulgarisation sont parus cette année, dans deux revues s'adressant à deux publics différents : « Wapiti » et « La Salamandre ». Pierre a par ailleurs continué les formations destinées au suivi de l'espèce sur le terrain, à plusieurs reprises dont à nouveau pour le réseau des mammifères du Bassin de la Loire.

Concernant le blaireau, l'étude (résumée dans ce numéro) de la distribution de l'espèce sur un secteur précis des Combrailles est riche d'enseignements locaux, synthétisés dans le rapport d'étude disponible sur le site du GMA.

Autre exception dans les activités annuelles la rédaction (par Charles Lemarchand) pour le Parc naturel régional Livradois-Forez d'un diagnostic de la Biodiversité des Mammifères (hors chiroptères, évidemment). Ce travail, déclinaison sur le territoire du Parc « Côté soleil Levant » du diagnostic régional effectué en 2009 dresse un constat similaire : la connaissance de la diversité des espèces est *a priori* plutôt bonne, mais le statut précis, l'état des populations et leur répartition souffrent de profondes lacunes, à quelques exceptions près (dont la loutre, le castor) qu'il faut combler par des prospections de terrain avant de réaliser une réelle synthèse de l'état de la biodiversité des espèces mammaliennes, accompagnées de mesures de conservation et de recommandations de gestion. Une proposition de prospections dédiées à un ensemble d'espèces « parapluie » en terme de diversité sur les grands ensembles territoriaux du Parc a été proposée, et soumise à l'équipe. La décision sera connue dans l'année 2011.

Ce Diagnostic de la Biodiversité a également été engagé par Clermont Communauté, et le GMA fait partie des « experts » sollicités par un des cabinets d'études de la faune retenus (Catiche Productions). Ce travail est pour l'heure tout juste lancé.

La loutre a continué de faire l'objet du suivi annuel en 2011, toujours par la convention liant les prospections de Catiche Productions et de l'ONCFS à celles du GMA en termes de restitution. La carte de répartition de la loutre a été actualisée du le site du Centre de Ressources du Plan Loire Grandeur Nature, et une plaquette de synthèse concernant la répartition et l'historique de la loutre et du castor, précisant la contribution pour l'Auvergne du GMA, sera publiée au printemps 2011. Les formations sont également poursuivies en 2011, dans les Deux-Sèvres en ce qui concerne la loutre, pour le réseau des mammifères du bassin de la Loire.

Le GMA a réalisé un inventaire préalable des espèces présentes sur l'ENS de la Vallée du Fossat pour le CEPA (par P. Rigaux et C. Lemarchand). Suite à cette première approche, des propositions ont été faites d'approfondir ce travail par une campagne de prospections dédiées en 2011-2012. A suivre...

Le GMA a assuré deux sorties découvertes des Espaces Naturels Sensibles du département du Puy-de-Dôme, à la Forêt de la Comté (C. Lemarchand). Le bilan est positif, avec des personnes satisfaites, mais ces sorties ne drainent qu'un public déjà souvent impliqué dans le tissu associatif et naturaliste, et n'attire pas beaucoup le grand public simplement curieux de nature. L'opération est maintenue pour 2011.

Toujours en termes d'animation, le GMA a assuré plusieurs conférences thématiques dédiées en 2010, année de la biodiversité : « La Loutre » pour le PNRLF (C. Lemarchand), « La Loutre, reine des zones humides de montagne » pour le PNRVA (idem), « La marmotte dans le Massif du Sancy » pour la SHNA et le Muséum Henri Lecoq (itou), « La loutre et le campagnol amphibie » pour la communauté de communes du Pays Gentiane (C. Lemarchand et P. Rigaux), auxquelles il faut ajouter les séminaires de formation cités ci-dessus.

Au chapitre formation permanente, le GMA est devenu membre du réseau lynx de l'ONCFS (C. Lemarchand), perspective peut-être utile dans un proche avenir... Le GMA compte également trois piègeurs agréés dans ses membres actifs (Pierre Rigaux, Sabine Boursange et Damien Pagès), avec là encore des perspectives pour des campagnes à venir, et des connaissances acquises en fréquentant « de l'intérieur » le monde des piègeurs...

Terminons par le côté négatif : par manque de temps, le GMA n'a pas pu publier de numéro de « l'Affût » en 2010, pour la première fois depuis la création de l'association. La publication a toujours été irrégulière, mais là c'est un manque de communication et d'information vis-à-vis des adhérents. Un numéro doit sortir au premier semestre 2011, pour tenir au courant les adhérents de l'actualité mammalogique ! Pas de sorties encadrées en 2010, pour les mêmes raisons: le bénévolat associatif montre ses limites ici, à nous de trouver le temps nécessaire pour maintenir ces animations.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Point adhérents : fin 2010 33 adhérents (contre 42 en 2007, 29 en 2008, 37 en 2009) dont 6 nouveaux adhérents. C'est peu mais c'est globalement constant !

Rapport financier (Magali Bicharel)

GROUPE MAMMALOGIQUE D'AUVERGNE

BILAN COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2010

Détail dépenses	
Nature	Montant
frais de tenue de compte	8,00 €
adhésion FRANE	141,00 €
Colloque mammifère	520,21 €
Etude renard blaireau	900,00 €
Frais divers (timbres, photocopies, frais d'envoi...)	143,45 €

Détail recettes	
Nature	Montant
Adhésion & Dons	568,00 €
conférences parcs	532,20 €
formations campagnol	420,00 €
Campagnol CR	1 500,00 €
extraction données CPA	300,00 €
	1 575,00 €
Prestation comté	250,00 €
TOTAL	
Recettes	5 145,20 €
Dépenses	1 712,66 €
Solde	3 432,54 €
Reste avec report 2009	5 138,60 €

La santé financière du GMA est donc très bonne, nous avons cette année une fois encore les moyens d'assurer la rémunération des stagiaires, de leurs frais, et il restera des fonds après les dépenses habituelles de fonctionnement (assurances, cotisations diverses). La ventilation éventuelle de ces crédits au cours de l'année sera décidée après consultation du CA.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Renouvellement du CA

Magali Bicharel, secrétaire-trésorière du GMA depuis plusieurs années, déménage vers Nantes pour un nouveau poste professionnel, et souhaite donc passer la main, sans pour autant quitter le GMA bien sûr. Ce déménagement entraîne celui du GMA, basé chez Magali depuis la création de l'association. Les autres membres sortants se représentent, et de nouveaux membres sont candidats à l'entrée dans le CA. Tous sont à jour de cotisations.

Le CA pour l'année 2011 est composé de Laure et Romary Courtois, Pierre Rigaux, Fabrice Landré, Valérie Sautour, Laurent Lathuillière, Charles Lemarchand, Magali Bicharel, Sabine Boursange et Damien Pagès.

Le CA procède ensuite à l'élection du bureau : Charles Lemarchand est réélu Président, Pierre Rigaux Vice-Président, Sabine Boursange Secrétaire et Trésorière. Le GMA sera désormais basé chez Charles Lemarchand, 21 rue de Bellevue 63000 CLERMONT-FERRAND.

Perspectives pour 2011

L'année 2011 sera consacrée une nouvelle fois au campagnol amphibie, avec pour cette année encore le renfort d'une stagiaire (Céline Roubinet) qui va travailler en Haute-Loire sur la répartition de l'espèce, encadrée à distance par Pierre Rigaux. L'enquête nationale se poursuit également, et Pierre se charge de la mise à jour de la carte nationale via le site de la SFEPM ; c'est un peu du GMA dans tout cela...

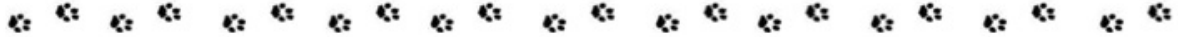
Les deux diagnostics Biodiversité du Parc Livradois-Forez et de Clermont Communauté vont se poursuivre, avec espérons-le des perspectives de suivis de terrain et d'actions concrètes d'étude et de protection des mammifères sauvages par l'association.

Le CEPA a proposé au Conseil Régional un volet d'études important concernant l'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Fossat, après le premier inventaire bibliographique dressé cette année. Là encore, espérons que ces opérations se concrétiseront, avec la perspective d'un suivi de terrain des crossopes aquatiques, du cerf, et surtout des deux félins sauvages (le chat forestier et le lynx) potentiellement présents sur place.

Le GMA assurera de nouveau des conférences cette année, consacrées à la loutre, au castor, au campagnol, et peut-être à d'autres espèces ou thématiques mammaliennes suivant les éventuelles sollicitations. De même les animations au sein de la forêt de la Comté vont se poursuivre, avec deux animations pour le CG 63 prévues cette année.

L'Assemblée Générale s'achève vers 17H.

Le Projet d'Atlas des Mammifères d'Auvergne



Ce début 2011 est marqué par un projet extrêmement important, dans l'histoire encore courte du GMA : le Service Environnement du Conseil régional d'Auvergne et son Vice-Président en charge de l'Environnement Christian Bouchardy souhaitent lancer un travail important sur les mammifères sauvages, dans l'esprit de l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne paru en 2010 (toutes proportions gardées cependant !). L'objectif serait de lancer une vaste étude de terrain sur les mammifères de la région (toutes espèces sauvages, chiroptères inclus), pour remédier au déficit global de connaissance souligné par le GMA et Chauve-Souris Auvergne dans les différents diagnostics.

Le rendu de ces prospections, leur synthèse et l'état des lieux des espèces seraient publiés sous la forme d'un atlas, qui constituerait une actualisation poussée et la plus précise possible de la version de 1986 (Atlas COA), qui reste la dernière référence régionale.

Les espèces nouvelles, l'évolution de leur répartition et de leurs habitats en 30 ans (parfois spectaculaires, en négatif comme en positif), leurs statuts, les grandes tendances d'évolution des populations, les menaces ou facteurs limitant et les grandes préconisations de conservation seraient précisées.

Ce travail aurait lieu sur plusieurs années (2011 – 2014), et nécessite probablement un renforcement de l'équipe du GMA

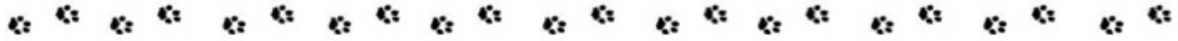
(salarié à temps partiel ou plein dédié à cette mission). Par ailleurs, du matériel, des expertises (services d'experts en pelotes de réjection de rapaces par exemple) seront aussi à prévoir, de même que des demandes d'autorisation de capture temporaires auprès du Ministère pour les espèces protégées le nécessitant pour inventaire.

On n'en est pas encore de là, il faut d'abord rédiger un projet global et le soumettre au Conseil Régional (et les éventuels autres partenaires) pour avis et validation, monter un projet viable notamment sur le plan financier (matériel, salaires, déplacements de missions, écriture et édition). Ensuite, il faudra organiser la collecte et la valorisation des données auprès de tous les détenteurs potentiels (naturalistes particuliers, associations dont bien sûr Chauve-Souris Auvergne, institutions et collectivités, fédérations de chasse, de piégeage et de pêche, etc...). Le site Faune-Auvergne de la LPO ouvre des perspectives très intéressantes en termes de collecte, mais l'utilisation des données nécessite d'abord un conventionnement entre nos deux associations avant de lancer les opérations. Tous les supports de communication seront ensuite bons pour lancer un appel aux données !!

C'est un beau projet, un de ceux à l'origine de la création du GMA, qui doit décupler la motivation qui était et est encore la nôtre...

L'animal mort, source de vie ?

Laurent Lathuilière (textes et photos) (04 73 60 51 10 / laurent.lathuilliere@onf.fr)



Pour un naturaliste, il est toujours regrettable de trouver au cours d'une sortie le cadavre d'un animal sauvage mort, que ce soit de cause naturelle ou non. Néanmoins, outre la donnée naturaliste que cela représente (et qui pour certains mammifères constitue malheureusement un moyen macabre mais régulier de connaissance de répartition des espèces), cette découverte peut être l'occasion de mieux connaître un autre monde animal, celui des **communautés nécrophages** (lit. qui se nourrit des cadavres ; en grec, *nékros* : mort, *phagein* : manger), qui d'ailleurs partagent leurs fonctions d'« éboueurs de la nature » avec les insectes coprophages (lit. qui se nourrit des excréments des autres animaux = scatophages ; du grec ancien *kopros* (« excrément ») et *-phage* (« manger »)).

Ainsi, l'étude et le suivi des cadavres d'animaux permet-elle d'approcher ces communautés – en l'occurrence entomologiques - nécrophages qui oeuvrent le plus souvent dans « l'ombre » pour assurer une partie du renouvellement des écosystèmes et permettre de « redonner vie à la mort ».

Les animaux nécrophages et coprophages forment l'un des principaux piliers du système de recyclage de la matière dans quasiment tous les écosystèmes, en complément des organismes assurant le renouvellement de la matière dans le sol (microorganismes et invertébrés du sol), et de ceux consommant et recyclant les matières végétales (ligneuses d'une part – les organismes saproxyliques -, herbacées d'autre part.).

Les insectes nécrophages sont ceux qui se nourrissent de cadavre et de matières animales en décomposition. Les espèces coprophages qui se nourrissent des excréments sont souvent les mêmes (cas notamment des familles des Silphidae, Staphylinidae) lorsqu'il s'agit des déjections d'animaux carnivores ou omnivores. On les trouve également fréquemment dans les champignons pourris.

Par contre, les espèces coprophages des excréments des animaux herbivores sont souvent bien différentes (familles des Scarabeidae, Geotrupidae).

Ces espèces nécrophages sont pour la plupart, des insectes coléoptères ou diptères. Ce sont ces derniers – ou plutôt leurs larves, les « asticots », souvent présentes par centaines ou milliers sur un même cadavre – qui sont les plus actifs dans la réduction de la matière organique, en particulier les mouches des familles des Calliphoridae, Sarcophagidae, Muscidae, qui apparaissent souvent dès les premières minutes de « vie » du cadavre.

Parmi les coléoptères, les familles les plus représentées sont généralement les Staphylinidae, Histeridae, Dermestidae, ainsi que les Silphidae, cette dernière étant « spécialisée dans les fossoyeurs » puisque 25 des 29 espèces françaises de cette famille sont des nécrophages.

Certains hyménoptères (guêpes notamment) ne dédaignent cependant pas de profiter de cette manne carnée offerte aux recycleurs en tous genres.

Nous pouvons distinguer les nécrophages primaires ou directs, qui se nourrissent de la chair plus ou moins décomposée des cadavres (ex : Silphidae), et les nécrophages secondaires ou indirects, qui sont des prédateurs des insectes nécrophages primaires ou plus souvent de leurs larves (ex : Histeridae, Staphylinidae), sachant par ailleurs que si certains insectes viennent s'y nourrir, la plupart vont y pondre leurs œufs, leurs larves se développant ensuite aux dépens du cadavre et de ses chairs.



Les animaux nécrophages présentent certaines caractéristiques spécifiques :

- ils sont dotés d'un sens de l'odorat très développé - situés souvent dans les expansions des derniers articles antennaires (souvent en forme de massue : ex chez les Silphidae) – qui leur permet de détecter à grandes distances les odeurs des cadavres en décomposition, même très rapidement après la mort ;
- leur forme générale est fréquemment aplatie et plus ou moins ovoïde, ce qui facilite leurs déplacements à l'intérieur des cadavres ou des excréments ;
- ils possèdent parfois des tibias adaptés pour creuser le sol sous les petits cadavres pour les enterrer et les soustraire aux autres espèces concurrentes (ex : les nécrophores – *Nicrophorus sp.*). Ils développent une très forte puissance eu égard à leur taille et leur poids pour déplacer certains petits cadavres, notamment lorsque le sol n'est pas suffisamment meuble.
- ils sont rarement vivement colorés (exception par exemple des Nécrophores – *Nicrophorus sp.*), et ont plutôt une couleur terne, souvent noire.

Si tous les cadavres animaux sont susceptibles d'accueillir des coléoptères nécrophages (un simple orvet peut « accueillir » 4 ou 5 espèces de coléoptères), les mammifères de par leur taille généralement importante et leur masse de chair, sont des sources d'information et d'étude intéressantes.

Ainsi un blaireau mort peut « héberger » 5 ou 6 espèces de Silphidae, et plusieurs dizaines d'individus au cours de quelques semaines, alors qu'un cadavre de renard mort écrasé au bord d'une route peut lui accueillir en même temps plusieurs centaines d'individus d'une même espèce (Silphe sinué – *Thanatophilus sinuatus*) de ces Silphidae, qui sont pourtant des coléoptères assez grands (12 mm).



Ontholestes tesselatus



Oiceoptoma thoracicum



Un cadavre de grand mammifère (ex chevreuil) peut être « réduit » au maximum, en quelques semaines seulement, grâce à l'action conjuguée des mouches et coléoptères, colonisant souvent très rapidement et en masse le corps, finalement pas si « inanimé » qu'on ne pourrait le penser au premier abord.

L'étude des coléoptères nécrophages peut d'ailleurs conduire à d'étonnantes découvertes : ou comment confirmer le retour du Rhinolophe euryale en Auvergne en cherchant des silphidae dans la gueule d'un renard écrasé par un camion sur le bord d'une route de l'Allier ?! Pour plus de détail, voir le prochain numéro de « La Barbastelle » (bulletin de liaison de l'association Chauve-Souris Auvergne).

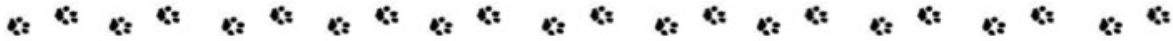
L'observation de l'activité des communautés nécrophages sur, sous et autour d'un animal mort apporte de nombreuses informations sur la répartition, l'éthologie des espèces qui les composent, mais pose aussi souvent d'autres questions qui nourrissent – certes de manière quelque peu surprenante – une vocation naturaliste.

Alors, à l'instar de la formule désormais célèbre « l'arbre mort, source de vie », nous proposons de nous intéresser à « **l'animal mort, source de vie** », et invitons les lecteurs naturalistes à nous signaler les cadavres d'animaux sauvages morts (autour de Clermont-Ferrand de préférence, et de taille suffisante – martre, putois à minima).

Laurent LATHUILLIERE

Le blaireau : résultats de l'étude de répartition et de densité dans les Combrailles

Pierre Rigaux



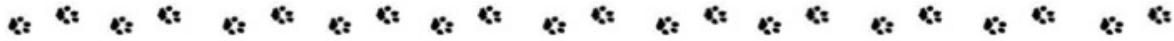
© C. Lemarchand

L'étude commencée en 2009, intitulée « Densité du blaireau et répartition des terriers dans un paysage rural de moyenne montagne, entre Combrailles et Monts Dôme », a été terminée en 2010. Il s'agit d'obtenir des résultats chiffrés, et de les comparer avec des résultats obtenus ailleurs en Europe, pour apporter des éléments précis de connaissance sur l'état de conservation de l'espèce dans un paysage rural auvergnat *a priori* propice mais soumis à une pression anthropique de plus en plus forte. Une zone d'étude de 58 km² a été définie. La zone a été entièrement prospectée en détail de manière à localiser tous les terriers principaux et une majorité de terriers secondaires. Des comptages, principalement par affût direct, ont ensuite été effectués sur la moitié des terriers principaux entre mai et juillet 2010. Une

dizaine de volontaires ont participé aux comptages, dont trois étudiants en biologie venus passer deux semaines en bénévoles dans la zone d'étude : Vianney Fouquet, Gaëlle Pothin et Fanny Vilain. Cette étude apporte des résultats inédits pour la connaissance du blaireau dans la région. La densité du blaireau dans la zone d'étude est semble-t-il supérieure aux moyennes connues en Europe continentale, mais reste inférieure à celles mentionnées dans certains autres paysages ruraux. De plus la pression humaine sur le blaireau est manifestement très marquée dans la zone étudiée (rurbanisation, mitage des espaces agricoles, mortalité routière, destruction directe, dérangements). Un rapport d'étude sera prochainement disponible sur le site du GMA.

Destruction de Blaireaux : toujours d'actualité, dans l'indifférence générale

Charles Lemarchand (textes et photos)



2009, fin d'automne. Petite escapade dans la châtaigneraie de Durtol, à la recherche de salamandres tachetées après les pluies de fin d'été, je tombe un peu par hasard sur un superbe village de blaireaux, une dizaine de gueules de terriers actifs, les sillons bien creusés, la zone témoigne d'une occupation certaine. La saison est avancée, mais je prends date de revenir au printemps suivant, afin de tenter d'observer les sorties des jeunes blaireautins.

Début mai 2010, je suis au rendez-vous. Temps idéal, bon vent, je fais un petit passage de repérage afin de déterminer mon poste d'affût. Une forme gît en sortie d'une gueule, un blaireau mort est à moitié sorti. Je m'approche, et constate que la peau de la face de l'animal est à moitié retournée et coupée : la marque laissée par la pince utilisée pour le déterrer, avant un coup de feu à bout portant. En cette saison, les jeunes sont dans le fond du terrier, mais je n'ose imaginer dans quel état. En colère, je quitte les lieux me répétant une énième fois que le nuisible n'est décidément pas celui que l'on inscrit dans les arrêtés préfectoraux. La chasse est fermée, la période dite « complémentaire » n'est pas entamée, l'acte est donc illégal.

Avril 2011, toujours à la recherche d'une salamandre, voire d'une morille ou deux, je repasse par hasard par le site. Un pas supplémentaire vers l'élimination a été franchi : les trous ont été bouchés à la pelle avec de la terre meuble, et des cendres refroidies témoignent d'un enfumage au charbon. Exit le gaz toxique, aujourd'hui chez les déterreurs on détruit « biologique », c'est bon pour la planète !



Là encore, la chasse est fermée, la période dite « complémentaire » n'est pas entamée, l'acte est donc toujours illégal, comme l'an dernier. J'en ai carrément la nausée, d'autant plus que si le site était toujours occupé (probable, sinon « l'enterreur » ne travaillerait pas avec autant d'acharnement), les jeunes ont dû être enfumés et enterrés plus ou moins vivants.

Ce n'est qu'un petit cas isolé, bien sûr, la destruction globale est toute autre...

Rappelons s'il en est encore besoin que l'état des populations de blaireaux est mal connu dans bon nombre de régions (dont la nôtre), que la France le considère comme une espèce gibier (mais à ma connaissance, il y a assez peu de recettes de cuisine), alors que plusieurs de nos voisins européens le protègent, cherchez l'erreur.

Par ailleurs, l'étude de prévalence de la tuberculose bovine chez le blaireau (qui est porteur sain et agent potentiel de transmission) menée en 2009 en France s'est avérée plutôt rassurante (16 cas sur 270 individus analysés, soit 0,5%, après destruction de plusieurs milliers d'individus en Côte d'Or pour « l'échantillonnage »). Cela n'a pas empêché un Sénateur de demander en janvier dernier à la Ministre de l'Ecologie le classement du blaireau, en « surpopulation » selon lui, sur la liste des « nuisibles ». Classement refusé dans la mesure où les méthodes de destruction actuellement employées (vénerie sous terre pendant la période d'ouverture de la chasse et au cours de la période complémentaire), semblent « suffisantes ». Encore heureux !!

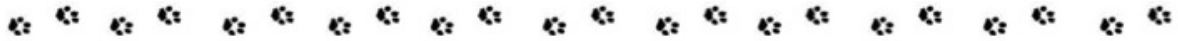
Que de chemin reste à parcourir...



Village de blaireaux occupé enfumé au bois et fraîchement rebouché de terre

Poursuite de l'étude du Campagnol amphibie, en Auvergne et en France

Pierre Rigaux



Le GMA a continué en 2010 à étudier la répartition du campagnol amphibie en Auvergne, avec la prospection de nombreux quadrats selon le protocole mis en œuvre depuis 2008 en Auvergne et ensuite dans l'ensemble de la France sous la forme de l'enquête nationale coordonnée par la SFPEM (Pierre Rigaux).

avec l'ensemble des données du pays pour la fin de l'enquête en automne 2011. La répartition du campagnol amphibie en Auvergne est large mais très lacunaire : il paraît globalement peu commun, voire localement rare à absent dans beaucoup de zones géographiques, sans qu'on puisse toujours expliquer cette absence lorsque les milieux paraissent propices.

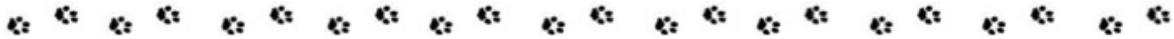


Pour ce faire, l'apport des bénévoles a été largement complété par l'accueil de deux étudiantes en stage : Elsa Faugère (stage de 2 mois dans le cadre d'une licence 3 de biologie à Metz) et Amélie Fauvel (stage d'1 mois dans le cadre d'un emploi « passerelle » en Dordogne). Elsa et Amélie ont prospecté efficacement dans les quatre départements, principalement Haute-Loire, Cantal et Allier. Leur travail et l'ensemble de ces prospections de terrain ont permis d'améliorer grandement la connaissance sur la répartition de l'espèce dans la région. Les données ont été intégrées à l'enquête nationale et seront analysées

Malgré l'effort de prospection depuis quelques années maintenant, la connaissance sur la répartition régionale reste incomplète. Pour pallier ce manque de connaissances et préciser l'état des populations de campagnol amphibie en Auvergne, le GMA met en place pour la dernière année en 2011 des prospections dans les secteurs non connus, dans le Cantal et en Haute-Loire. Pour ce faire, une étudiante a été recrutée pour un stage de 3 mois: Céline Roubinet, habitante de Haute-Loire et étudiante en Master 1 Ecologie à Saint-Etienne. La participation des naturalistes du GMA reste la bienvenue pour la recherche du campagnol amphibie en 2011 !

2011, année du campagnol, du gyrobroyeur et de la bromadiolone : le campagnol terrestre entre prédation et empoisonnement

Charles Lemarchand (textes et photos)



Les rongeurs montrent les dents...

Depuis le début de l'année 2011, beaucoup de prairies sont victimes d'un développement important de rongeurs et d'insectivores. Dès l'automne 2010, dans de nombreux secteurs du Puy-de-Dôme, du Cantal et dans une moindre mesure de Haute-Loire se sont caractérisés par une augmentation importante de l'activité des taupes. Les nombreuses galeries de ces insectivores, associées à des conditions environnementales favorables aux rongeurs dans les prairies, ont accéléré le démarrage du cycle de pullulation de campagnols terrestres. En Chaine des Puys, Artense, Cézallier entre autres, les densités de campagnols (traduites en surface par les « taupinières », en fait des « campagnolières ») ont augmenté très rapidement après la mi-décembre 2010, transformant certaines parcelles en champs de monticules de terre ! L'absence de couverture neigeuse importante et de vague de froid prolongée au cours de cet hiver ont sans doute limité les pertes naturelles, et de fait, l'activité des rongeurs était très importante, même en surface et en absence de neige.



© C. Lemarchand

...les prédateurs montrent les crocs...

Cet hiver 2010-2011, riche en proies potentielles et peu rigoureux en Auvergne, a été particulièrement favorable à l'observation des prédateurs naturels de ces rongeurs : renards, hermines et belettes s'en donnaient à cœur joie, en plein jour, développant un comportement (très bien décrit dans la littérature) de prédatons répétées et de stockage de proies dans des réserves creusées dans les parcelles : une véritable régulation en temps réel ! Les rapaces (diurnes et nocturnes), les hérons participaient à la fête, et au vu des boutis effectués dans les prairies, les sangliers aussi consommaient des campagnols en éventrant leurs galeries.

Evidemment, les prédateurs n'éliminent jamais l'ensemble des populations de leurs proies (cette aberration écologique est le seul apanage de l'Homme), mais à observer leur comportement, on visualise très bien ce rôle « d'auxiliaire de l'agriculture », dont on parle souvent mais dont on a finalement que peu de manifestations en direct.



...l'homme coupe les haies et ressort les appâts empoisonnés à la bromadiolone.

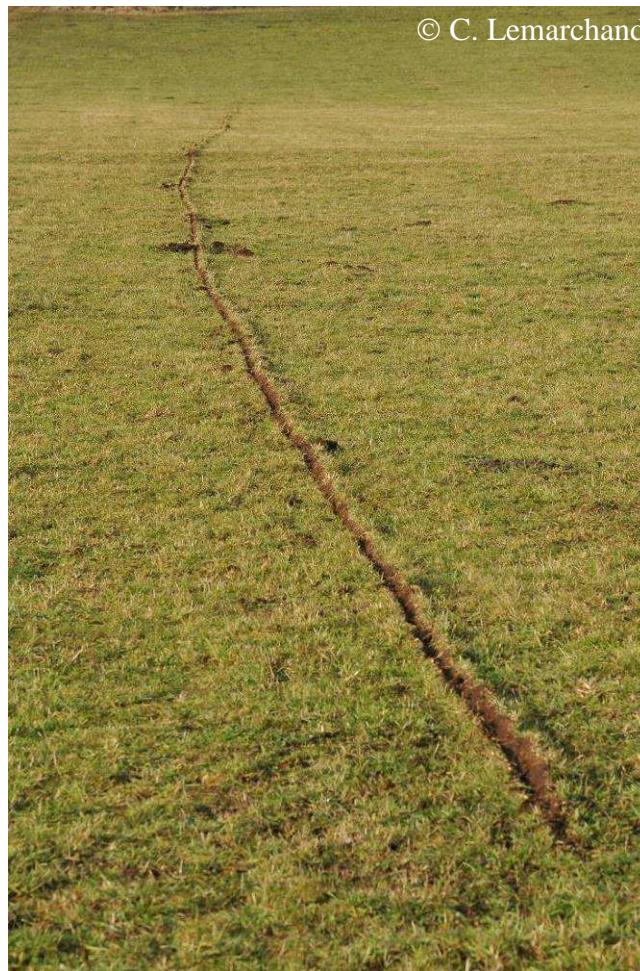
L'impact économique de ces pullulations peut être très lourd pour les agriculteurs, à la fois en termes de pertes sèches de fourrage directement consommé par les rongeurs, par la présence de terre dans le foin, abrasive pour les dents des bovins et perturbant leur digestion, ou encore par le risque de dégradation du matériel de fauche qui scalpe les monticules de terre. Depuis quelques années, on entend parler de « pratiques alternatives », visant à réduire la taille des parcelles, « d'entretien des haies » pour éviter la banalisation de l'habitat trop favorable aux rongeurs, « de la prise en compte des prédateurs dans la lutte biologique » pour éviter l'emploi du tout-chimique, ou encore de travailler à des « techniques de limitation des pullulations par la voie immunologique ».



Mais comme souvent, entre les discours et les actes, on note comme un décalage : en 2011, dans plusieurs communes de la Chaîne des Puys ou du Massif du Sancy, les gyrobroyeurs ont de nouveau « taillé bien propre » (comprendre : massacré) les lambeaux de haies restantes, détruisant une partie de l'habitat des prédateurs et contribuant à banaliser les milieux ; les socs creux destinés à enterrer les grains empoisonnés à la bromadiolone (anticoagulant rémanent dans les tissus du rongeur et contaminant ses prédateurs naturels) ont été utilisés dès le début du mois de janvier, exposant les prédateurs potentiels, dont des espèces menacées comme le milan royal, à des intoxications (près d'une dizaine de cas de mortalité de milans royaux ont d'ores et déjà été constatées en Chaîne des Puys mi-2011, et ce n'est sans doute qu'un début) ; la lutte chimique à la bromadiolone vient d'être officiellement de nouveau autorisée et encouragée par le Ministère de l'Agriculture, pour plusieurs années.

Enfin, à notre connaissance, il n'est pas prévu, au moins temporairement et localement au titre de la lutte biologique naturelle, de suspendre le classement de la belette, du renard, de l'hermine des espèces chassables et / ou susceptibles d'être classées nuisibles...

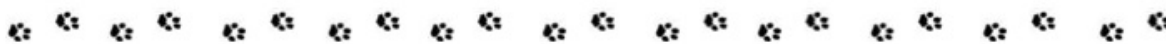
On a dû manquer un épisode quelque part...



Saignée caractéristique laissée par le soc creux destiné à enterrer les grains empoisonnés aux anticoagulants

La Biodiversité du Parc naturel régional Livradois-Forez à la loupe

Charles Lemarchand



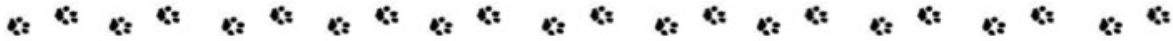
© C. Lemarchand

Après le diagnostic concernant la biodiversité des mammifères (hors chiroptères) de la région Auvergne, réalisé en 2009, le parc « coté soleil levant », le PNR Livradois-Forez, a lancé en 2010 la déclinaison de cet exercice d'état des lieux des mammifères sauvages de son vaste territoire, les chauves-souris étant toujours étudiées par Chauve-Souris Auvergne. Le GMA s'est vu confier cette mission, et la première étape a consisté en un relevé des données existantes, informations connues et grandes tendances actuelles d'évolutions des populations. Ces données préalables sont relativement maigres : mis à part la loutre et le castor, connues et suivies depuis la création du Parc, l'étude du campagnol amphibie initiée au niveau national et également déclinée en Livradois-Forez, ou encore certaines espèces chassables ou suivies par ailleurs (chevreuil, sanglier), la connaissance du

statut précis des populations de mammifères demeure faible et partielle. Le Parc offre une remarquable mosaïque d'habitats (eaux courantes et stagnantes, tourbières, étangs, forêts, bocage, prairies, estives d'altitude, éboulis et falaises, entre autres), susceptible d'héberger une belle diversité d'espèces, et suffisamment riche pour assurer leur pérennité. Les premiers travaux à mener doivent d'abord permettre de recenser les différentes espèces présentes au sein de chaque grand ensemble paysager du Parc, d'affiner la connaissance de leur répartition et de leur dynamique de population. Dans un second temps, les travaux devront s'orienter vers la conservation d'habitats fonctionnels et préservés, autorisant les mouvements d'individus, et respectant les équilibres naturels entre proies et prédateurs... Gageons que ce ne sera pas qu'un vœu pieux !!

**Tableau de chasse 2009-2010 des ongulés sauvages en France et en
Auvergne
(cerf, chevreuil, sanglier, mouflon, chamois, daim)**

Source : Réseau Ongulés Sauvage (ONCFS-FNC-FDC) – Extraits



I. Au niveau National :

Pour chaque espèce, les attributions sont calculées d'après comptages et paramètres locaux de biologie des populations.

	Attributions	Réalisations	Progression (un an)	Progression (20 ans)
Cerf	70958	49075	+ 1,3%	x 3,8
Chevreuil	588272	507148	+ 3,9%	x 3,2
Sanglier	-/-	491762	- 13,5%	x 4,7
Mouflon	4322	3271	+ 4,4%	x 3,8
Chamois	14066	11084	- 3,9%	x 2,8
Daim	2334	855	- 14,7%	x 6,1

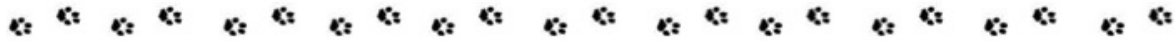
II. En région Auvergne :

Les données du réseau national sont exprimées sous forme d'intervalles de prélèvement, reproduits ici. Lorsque la donnée est disponible, l'évolution du taux de réalisation par rapport à la saison précédente est indiquée entre parenthèses. On peut noter la récente apparition du daim au plan de chasse de l'Allier, suite à la constitution de populations férales il y a plusieurs années.

	Allier	Cantal	Puy-de-Dôme	Haute-Loire
Cerf	501-1000	1001-3000	1-250	251-500
Chevreuil	5001-7500	2501-5000	5001-7500	2501-5000
Sanglier	3001-6000	1501-3000	1501-3000	1501-3000
Mouflon	-/-	51-100 (-20%)	51-100	-/-
Chamois	-/-	21-200 (-28%)	21-200 (+23%)	-/-
Daim	21-50 (+69%)	-/-	-/-	-/-

Le piégeage des mammifères classés « nuisibles » en Auvergne.

Sabine Boursange et Damien Pagès



Cet article a pour but de porter à connaissance la réglementation **en cours** concernant les espèces de mammifères dites nuisibles en Auvergne. Cette réglementation est censée évoluer au cours de l'année 2011. Un nouvel article paraîtra dans notre revue dès que la nouvelle réglementation sera en vigueur.

Tout d'abord, une espèce peut être classée « nuisible » pour plusieurs raisons :

- Risque pour la santé humaine (vecteur de maladies) et sécurité publique,
- Dégâts et dommages pour les activités humaines (dégâts aux cultures),
- Prédation sur espèce rare ou sensible.

En France, 18 espèces animales sont susceptibles d'être classées « nuisibles », 6 espèces d'oiseaux et 12 espèces de mammifères. Elles sont classées « nuisibles » par arrêté préfectoral pour une période d'un an, du 1^{er} juillet au 30 juin. Le tableau ci-dessous reprend seulement les espèces de mammifères et informe de leur classement dans les 4 départements auvergnats.

Espèces*	Classée « nuisible » dans :			
	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Chien viverrin	Non	Non	Non	Non
Fouine	Oui	Oui	Oui	Oui
Lapin de Garenne	Non	Non	Non	Oui
Ragondin	Oui	Oui	Oui	Oui
Rat musqué	Oui	Oui	Oui	Oui
Raton laveur	Oui	Non	Oui	Non
Renard	Oui	Oui	Oui	Oui
Sanglier	Non	Non	Non	Non
Vison d'Amérique	Non	Non	Non	Non
Putois	Oui	Non	Oui	Non
Martre	Non	Non	Oui	Oui
Belette	Non	Non	Non	Non

*Liste issu de l'article 1^{er} modifié par Arrêté du 18 mars 2009

Tableau n°1 : Espèces de mammifère classées « nuisibles » en Auvergne pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

En dehors des enclos, jardins et bâtiments et du piégeage du ragondin et du rat musqué par des pièges de catégorie 1 (voir plus bas), le piégeage d'espèces « nuisibles » ne peut être effectué que par un piégeur agréé.

L'agrément de piégeur s'obtient à la suite de la participation à une formation sur deux jours sans examen éliminatoire et sans limite d'âge (minimum et maximum).

Le piégeur est tenu de :

- Se déclarer en mairie (des communes où il piège),
- Tenir un carnet du piégeur (relevé annuel des prises transmis à la DDT (Direction départementale des territoires, ex DDAF),
- Avoir sur l'ensemble de ses pièges son numéro d'identification de piégeur agréé,
- Signaler les zones piégées avec certains types de pièges (cf. tableau n°2),
- Relever ses pièges tous les matins (cf. tableau n°2).

Il existe 6 catégories de pièges utilisables :

- Catégorie 1 : type « pièges cages »,
- Catégorie 2 : pièges métalliques tuants,
- Catégorie 3 : collet avec arrêtoir,
- Catégorie 4 : piège à lacet,
- Catégorie 5 : pièges rustiques dit « assommoirs perchés »,
- Catégorie 6 : entraînant la mort par noyade.

Les pièges de catégories 5 et 6 sont peu utilisés en Auvergne, ils ne seront donc pas traités dans le tableau suivant, qui expose les nécessités spécifiques à chaque type de pièges.

Catégorie	Visite quotidienne	Signalisation de la zone piégée	Interdit à moins de 200m des habitations	Interdit à moins de 50m des voies ouvertes au public	Interdit en coulée
1	Dans la matinée	Non	Non	Non	Non
2	Dans la matinée	Oui (panneaux)	Oui	Oui	Oui
3 et 4	Dans les 2h après le levé du soleil	Non	Non	Non	Non

Tableau n°2 : Modalités d'utilisation des pièges couramment employés en Auvergne.

Il semble important de traiter plus dans le détail les pièges entraînant la mort de l'animal. Il s'agit des pièges de catégories 2 et 3 ; les pièges de catégorie 4, maintiennent seulement l'animal.

Il existe 3 types de pièges métalliques tuants (catégorie 2) :

- Pièges à œuf : doivent être camouflés et laisser une ouverture maximum de 25 cm,
- Pièges à appât : peuvent être utilisés uniquement à plus de 200 m de cours d'eau, étang ou marais et dans une enceinte (par exemple boîte) avec une ouverture maximum de 15 cm,
- Pièges en X sont utilisables :
 - En marais, le long d'étang et de cours d'eau uniquement avec appât végétal et en dehors de coulée
 - En forêt à plus de 200 m des cours d'eau, étangs et marais, avec appât carné et dans une enceinte laissant une ouverture de moins de 15 cm,
 - En gueule de terrier et dans les bottes de foin et de paille sans appât carné
 - Ailleurs, dans une enceinte avec une ouverture de 11 cm

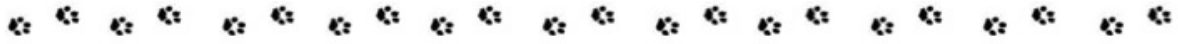
Les pièges à collet avec arrêtoir (catégorie 3) sont destinés uniquement au renard, le diamètre du collet doit être de 20 cm et à une hauteur de 18 à 22 cm (sauf en gueule de terrier de renard).



Cage-piège souvent utilisée pour le ragondin, permettant de relâcher un animal protégé ou non destiné à être piégé

Le Raton-Laveur, « nouvelle espèce » d'Auvergne ?!

Didier Choussy et Charles Lemarchand / Photos Didier Choussy



Le Raton Laveur (*Procyon lotor*), est un petit carnivore de la famille des Procyonidés, qui sont à la fois proches des Canidés (comme le renard) et des Mustélidés (comme la martre). Sa taille varie entre 65 et 95 cm. Il est facilement reconnaissable au masque noir qui orne son visage et à sa queue annelée d'une longueur comprise entre 20 et 27 cm. Son pelage varie du gris au noir. Les adultes pèsent de 5 à 12 kg.

Originaire d'Amérique, son habitat typique est constitué de mosaïque de forêts, de zones bocagères et agricoles ; il affectionne également les milieux aquatiques (rivières, marécages) qui lui offrent une bonne partie de sa ressource.

Omnivore, il consomme des écrevisses, des mollusques, des amphibiens et des poissons, mais aussi des vertébrés terrestres, des fruits, des graines ou des invertébrés. Il malaxe sa nourriture entre ses mains et peut tremper ses aliments dans l'eau, si elle est disponible, avant de les manger, ce qui lui a valu son nom. Bon grimpeur, grâce à ses longues griffes, il peut escalader un tronc d'arbre et consommer une nichée d'oiseaux.

Le rut a lieu en hiver, et les femelles mettent bas en mai une portée de 1 à 7 jeunes, sevrés au bout de deux mois environ, mais qui peuvent rester avec leur mère dans une certaine unité familiale,

pendant une année. Dans les contrées froides, les ratons laveurs peuvent entrer dans une phase de repos (dormance), qui n'est pas à proprement parler une hibernation.

Introduit en Allemagne, puis en France dans les années 1920 pour sa fourrure, la présence de populations férales a plusieurs origines : des individus se sont échappés de ces élevages, mais aussi de parcs zoologiques, ou du domicile de particuliers par qui ils étaient détenus en tant qu'animaux de compagnie. Dans le nord de la France, les effectifs ont été renforcés par la proximité de la base de l'OTAN de Couvron dans les environs de Laon : détenus en tant que mascottes par les troupes américaines, les ratons laveurs ont été relâchés dans le milieu naturel de l'Aisne au moment du départ des troupes en 1966. Les signalements ont été progressivement de plus en plus nombreux depuis les années 1970 dans plusieurs régions. L'espèce se développe en Bretagne, mais aussi en Auvergne, où ces dernières années plusieurs observations ont été relatées.

Un animal a été trouvé dans la haute vallée de la Sioule par J.-B. Bléhaut, d'autres ont été vus dans le pays des Couzes et près de

la rivière Allier, notamment par D. Choussy (voir ci-dessous le détail des relevés) et B. Gilard. L'espèce serait ainsi présente en Combrailles, dans le bassin de l'Allier et ses affluents entre le bas Livradois et Saint-Ilpize, ainsi que dans plusieurs secteurs du département de l'Allier où les données sont plus anciennes. Des données fiables de reproduction ont été signalées dans le sud du Puy-de-Dôme, le long de la Couze d'Ardes et près de Brioude. Aucune donnée n'est pour l'instant disponible dans le Cantal. Au vu de ces données, l'installation de l'espèce en Auvergne ne serait pas récente.

A ce jour, l'impact sur les écosystèmes d'accueil est très peu connu. Cependant, au vu du risque potentiel de destruction d'espèces lui servant de proies (en Amérique du Nord, il pille souvent les aires de balbuzards et de pygargue à tête blanche, et a localement perturbé le retour de ces rapaces après leur protection) ou de la transmission de maladies aux autres mammifères sauvages, le raton laveur figure sur la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles par arrêté préfectoral.



Raton Laveur découvert par J.-B. Bléhaut sur la commune de Combrailles (63) en 2009

Données de ratons laveur en Auvergne (données D. Choussy)

Région d'Ardes :

- Un vu en **1985** au pont de la prise d'eau D 36 limite communes de Rentières et Mazoires, fond de vallée, bord de la Couze (678 m d'altitude)
- Un pris au piège à la pisciculture de Rentières en 2000-2002
- Un vu entre le parc animalier et le Bosmorin en 2007 D 23
- Deux vus à Planove en 2007-2008 D 23 (831m d'altitude)
- Un vu sur la route Ardes - Saint Alyre à l'embranchement de Mazoires D 36 (octobre 2010)
- Deux ou trois vus entre le croisement de Mazoires et la Jacquette D 36 en octobre 2010
- Un vu au bord de la Couze en dessous d'Ardes en 2009
- Un vu sur la route du Peyrérol en 2009
- Trois (un gros et deux petits) vus au bord de la Couze d'Ardes au printemps 2010 (de l'autre côté de l'endroit où j'ai pris les photos. Ils grimpaient aux arbres.
- Un photographié sur la terrasse d'une maison au bord de la Couze le 04/11/2010
- Un lancé par les chiens à Badel (altitude 974m - commune de Rentières) lors d'une battue au renard le samedi 12 mars 2011
- Un observé à la limite du plateau au dessus du Sauzet en direction du Coq en janvier 2011 (1147 m d'altitude commune de Mazoires)

Puy-de-Dôme :

- Les Combrailles, individus échappés. Semblent avoir été rattrapés.
- Orcines
- Saint Etienne sur Usson
- Sans doute 3 piégés à Saint Sylvestre Pragoulin (Randan)
- Un individu mort (collision routière ?) à Combrailles en 2009 (JB Bléhaut)
- Un piégé dans un étang à Saint-Julien de Coppel début 2011
- Un vu dans un fossé à Chadefaux D 35 commune d'Augnat (B. Quillet)
- Un observé à 21h sur la RD 35 entre le croisement de Scoularoux et le Montcelet D 35 (B. Quillet) le mardi 25 janvier 2011.
- Un individu écrasé sur l'A 71 peu avant l'Aire des Volcans d'Auvergne en mai 2011 (J. Fournier)
- Très présents dans le bas Livradois.

Haute-Loire :

- Un tué sur la route de Saint Georges d'Aurac au Puy en 2007 à Oussoux (B. Quillet)
- Un jeune écrasé sur la route de Saint-Hilaire en juin 2008 (B. Quillet)
- Quatre jeunes récupérés dans une ruine de la région de Brioude en 2007
- Un au Babory de Blesle (43) donc proche de l'Alagnon
- Des ratons laveurs sont observés régulièrement sur la route qui va de Lamothe à Auzon
- Après avoir contacté plusieurs animaleries du PDD l'une d'elles m'a indiqué qu'on pouvait en trouver dans la région de Brioude
- Plusieurs observations en 2009-2010 dans le Brivadois (B. Gilard)
- Une capture au moins sur la commune de Lorlanges

© C. Lemarchand



Bulletin de Liaison du Groupe
Mammalogique d'Auvergne

Nouvelle adresse postale !!

**Groupe Mammalogique d'Auvergne
21 rue de Bellevue
63000 CLERMONT-FERRAND**

**assogma@mammiferes.org
www.mammiferes.org**